



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 10 septembre 2024

2024-09-09

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi dix septembre à vingt heures zéro minutes, le Conseil

Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine MOLLIER adjoints
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani,
Conseillers,
Absent excusé et représenté : Maryline Lortjean (pouvoir à Mme Milani Estelle)
Léa Mollier (pouvoir à Mollier Karine)
Absents non excusés et non représentés :
Secrétaire de séance : Mollier karine

Date de la convocation : 04/09/2024

Nombre de conseillers en exercice : 9

Nombre de conseillers présents : 7

Délibération rendue exécutoire

après publication le :

et dépôt en préfecture le

Objet : Délibération travaux Pigeon du clocher

Mr le Maire présente à l'assemblée les deux devis concernant les travaux du clocher. Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de valider le devis de l'entreprise Rhône Alpes Hygiène 3D pour les travaux de Nettoyage, Désinfection et Travail d'herméticité sur le clocher de l'église d'un montant de 3350€ HT soit 4020€ TTC.

Secrétaire de Séance
MOLLIER Karine

A St Albin de Vaulserre,

Le 10 septembre 2024

Le Maire,
Cédric Milani

